

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 311

présenté par

M. Pont

ARTICLE 4

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« de leurs »

le mot :

« des »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.